



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

La prospérité pour tous

Du 2 au 4 décembre 2025

Centre Rogers • Ottawa (Ontario) • Hybride



TROUSSE D'INSCRIPTION

L'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) se tiendra du 2 au 4 décembre 2025 au Centre Rogers Ottawa, situé sur le territoire non cédé et non abandonné des Algonquins Anishinabe. Le Centre Rogers se trouve au 55, promenade Colonel By, Ottawa (Ontario), K1N 9J2.

ENSEIGNEMENTS SUR L'INSCRIPTION

À quoi servent les frais d'inscription?

Les frais d'inscription aident à couvrir les coûts directs liés à l'organisation des assemblées des Chefs, notamment la location de l'installation, le matériel audiovisuel, les services d'interprétation, la diffusion sur le Web, les services d'inscription, les animateurs, la traduction, la signalisation, la rémunération des aînés et les groupes de tambours.

BONUS DE LA PRÉINSCRIPTION

Évitez les longues files d'attente et participez au tirage au sort pour gagner un superbe prix en vous inscrivant et en réglant les frais à l'avance, avant le 1er décembre 2025! Le tirage au sort aura lieu durant l'AEC.

Frais d'inscription*

Chef/mandataire (lettre de procuration requise**)	100 \$	Sénior (65 ans et plus)	50 \$
Citoyen des Premières Nations	450 \$	Étudiant (carte d'étudiant valide requise**)	50 \$
Organisation des Premières Nations	450 \$	Ancien combattant	Gratuit
Conseiller, Grand Chef, Chef héréditaire	450 \$	Aîné	Gratuit
Observateur et organisation non gouvernementale	1 000 \$	Média accrédité**	Gratuit
Autre gouvernement	1 000 \$		

Processus d'inscription

Une pièce d'identité avec photo sera demandée au moment de l'inscription pour les Chefs/mandataires et les étudiants. Tous les participants et groupes sont encouragés à s'inscrire et à régler les frais à l'avance, même si l'inscription est gratuite. Les participants qui s'inscrivent et règlent les frais à l'avance auront accès à la ligne express pour retirer leur badge sur le lieu de l'événement.

- **Inscrivez-vous en ligne ici.** Les cartes de crédit sont acceptées. Vous recevrez un courriel de confirmation une fois l'inscription terminée. Veuillez fournir votre numéro de confirmation pour retirer votre badge sur le lieu de l'événement.
- **Inscrivez-vous par courriel ou télécopieur.** Remplissez le formulaire d'inscription joint à la présente trousse et envoyez-le par télécopieur, au 613-241-5808, ou par courriel, à registration@afn.ca. Veuillez fournir votre numéro de confirmation pour retirer votre badge sur le lieu de l'événement.
- Pour participer à l'Assemblée, vous devez être inscrit(e) et avoir réglé la totalité des frais. Il est possible de s'inscrire et de régler les frais sur le lieu de l'événement.
- **Le retrait des badges et l'inscription sur place auront lieu le lundi 1er décembre, de 12 h à 18 h, au Centre Rogers.** Afin d'éviter les files d'attente, les délégués sont invités à retirer leur badge à ce moment-là.

* Les frais d'inscription ne sont plus remboursables après le 17 novembre 2025. Des frais administratifs de 50 \$ s'appliqueront en cas d'annulation.

** Une pièce d'identité avec photo sera demandée aux Chefs/mandataires, aux étudiants et aux médias pour retirer leur badge.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons à l'idée de vous voir à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 2 au 4 décembre 2025

Centre Rogers • Ottawa (Ontario) • Hybride



HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur la façon de vous rendre à Ottawa (Ontario) et sur les lieux d'hébergement. Veuillez noter que vous êtes responsable de vos frais de déplacement, de vos repas, de vos frais d'inscription et de votre hébergement, sauf si un représentant de l'APN a communiqué avec vous.

1. Westin Ottawa

11, promenade Colonel By,
Ottawa Ontario K1N 9H4

Tarifs : Traditionnelle 309 \$
Deluxe 369 \$
Suite 519 \$ et plus

Date limite de réservation :
mercredi 29 octobre 2025

Lien de réservation :
[Réservez votre tarif de groupe pour l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN, en décembre 2025](#)

2. Fairmont Château Laurier

1, rue Rideau
Ottawa, Ontario, K1N 8S7

Tarifs : Traditionnelle 319 \$
Fairmont Gold 419 \$

Date limite de réservation :
lundi 3 novembre 2025

Lien de réservation :
https://book.passkey.com/event/51025076/owner/5915/home?lang=fr_CA

3. Le Germain

30, avenue Daly
Ottawa (Ontario) K1N 6E2

Tarif : Traditionnelle 269 \$

Date limite de réservation :
jeudi 30 octobre 2025

Lien de réservation :
[LIEU D'HÉBERGEMENT POUR L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS 2025](#)



Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons à l'idée de vous voir à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 2 au 4 décembre 2025

Centre Rogers • Ottawa (Ontario) • Hybride



DÉPLACEMENT

L'Assemblée des Premières Nations et Corporate Traveller ont obtenu des tarifs réduits pour tous les délégués qui prévoient participer à l'Assemblée extraordinaire des Chefs. Pour bénéficier de ces tarifs, veuillez communiquer par téléphone ou courriel avec Corporate Traveller et préciser que votre déplacement est pour vous rendre à l'Assemblée extraordinaire des Chefs. Corporate Traveller vous donnera une estimation du prix de votre déplacement et réservera ce dernier en utilisant les tarifs exclusifs.

Personnes-ressources



Amy Brennan

amy.brennan@corporatetraveller.ca

613-236-2444

(lundi au vendredi, 8 h 30 à 17 h, HNE)

Leigha Timlin

leigha.timlin@corporatetraveller.ca

613-236-2444

(lundi au vendredi, 8 h 30 à 17 h, HNE)

Documents

Les documents seront affichés sur le site Web de l'APN www.afn.ca.

Parrainage

Si vous souhaitez parrainer l'une de nos activités de l'AEC, veuillez écrire à sponsors@afn.ca.

Salon commercial de l'APN

Le salon commercial de l'APN aura lieu du 2 au 4 décembre 2025. Il s'agit d'un excellent moyen de faciliter le réseautage parmi les représentants des Premières Nations, d'organisations, d'entreprises et des gouvernements. Pour obtenir des renseignements sur le Cercle du commerce de l'APN ou pour vous inscrire, veuillez écrire à AFNTradeshow@afn.ca.

Accessibilité

L'APN veillera à ce que tous les participants participent pleinement et également à l'évènement. Pour obtenir de l'aide en matière d'accessibilité (interprétation en langue des signes américaine ou en langue des signes québécoise, places réservées pour les personnes utilisant des appareils d'aide à la mobilité, accès à une salle de repos pour les personnes ayant une incapacité sensorielle ou autres services), veuillez écrire à fnpwd@afn.ca avant le 14 novembre 2025.

COORDONNÉES

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'un des services ci-dessous

Information sur l'inscription à l'AEC

Courriel : registration@afn.ca

Salon commercial de l'AEC

Courriel : AFNtradeshow@afn.ca

Parrainage de l'AEC

Courriel : sponsors@afn.ca

Accessibilité à l'AEC (personnes handicapées)

Courriel : fnpwd@afn.ca

Coordination de l'AEC

Khamarie Desjarlais KDesjarlais@afn.ca

Lili Miller LMiller@afn.ca

Joyce McDougall JMcDougall@afn.ca



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 2 au 4 décembre 2025

Centre Rogers • Ottawa (Ontario) • Hybride



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION (TPS comprise)

- | | |
|--|--|
| ☐ 100 \$ Chef/mandataire (lettre de procuration requise) | ☐ 1 000 \$ Autre gouvernement |
| ☐ 450 \$ Citoyen des Premières Nations, conseiller, Grand Chef, Chef héréditaire, Organisation des Premières Nations | ☐ 50 \$ Sénior (65 ans et plus) |
| ☐ 1 000 \$ Observateur et organisation non gouvernementale | ☐ 50 \$ Étudiant (carte d'étudiant valide requise) |
| | ☐ Ancien combattant, aîné, média accrédité : gratuit |

COORDONNÉES (en caractères d'imprimerie)

Prénom : _____ Nom : _____
Titre : _____ Première Nation/organisation/entreprise : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province/Territoire : _____ Code postal : _____
Adresse courriel : _____
Tél. : () _____ Téléc. : () _____
Hôtel réservé pour l'AEC (pour faciliter la planification logistique) : _____

 Vous participerez : ☐ En personne ☐ En ligne

MODE DE PAIEMENT (veuillez sélectionner un mode)

☐ Chèque de l'organisation (ci-joint) ☐ envoyé par la poste ☐ apporté sur place

☐ Visa ☐ Master Card ☐ Amex



Numéro de la carte : _____ Date d'expiration (MM/AA) : _____ / _____ CVC : _____
(3 chiffres au dos de la carte)

Nom figurant sur la carte (en caractères d'imprimerie) : _____

Signature du titulaire de la carte : _____ Montant autorisé : _____ \$

Adresse courriel pour le reçu : _____

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de la Fraternité des Indiens du Canada. Adresse : 50, rue O'Connor, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L2

L'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) est un événement public autorisant les photos et les enregistrements audio/vidéo. En participant à l'événement, les délégués consentent à la diffusion et à la publication éventuelles de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront accepter le code de conduite pour pouvoir participer à l'événement.

N° de TPS : 13364 9848 RT0001

Les frais d'inscription ne seront plus remboursables après le 17 novembre 2025. Des frais administratifs de 50 \$ s'appliqueront en cas d'annulation.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons à l'idée de vous voir à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 2 au 4 décembre 2025



FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE GROUPE

(À utiliser pour les paiements de groupe)

FRAIS D'INSCRIPTION DE GROUPE (TPS comprise)

100 \$	Chef/mandataire (lettre de procuration requise)	x		=		\$
450 \$	Citoyen des Premières Nations, conseiller, Grand Chef, Chef héréditaire	x		=		\$
	Organisation des Premières Nations					
1 000 \$	Observateur et organisation non gouvernementale, autre gouvernement	x		=		\$
50 \$	Sénior (65 ans et plus) / Étudiant (carte d'étudiant valide requise)	x		=		\$
TOTAL DES FRAIS (\$)						

COORDONNÉES (en caractères d'imprimerie)

Prénom : _____ Nom : _____
Titre : _____ Première Nation/organisation/entreprise : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province/Territoire : _____ Code postal : _____
Adresse courriel : _____
Tél. : () _____ Téléc. : () _____
Hôtel réservé pour l'AEC (pour faciliter la planification logistique) : _____

 Vous participerez : ☐ En personne ☐ En ligne

MODE DE PAIEMENT (veuillez sélectionner un mode)

☐ Chèque de l'organisation (ci-joint) ☐ envoyé par la poste ☐ apporté sur place
☐ Visa ☐ Master Card ☐ Amex

↓ ↓ ↓
Numéro de la carte : _____ Date d'expiration (MM/AA) : _____ / _____ CVC : _____
(3 chiffres au dos de la carte)
Nom figurant sur la carte (en caractères d'imprimerie) : _____
Signature du titulaire de la carte : _____ Montant autorisé : _____ \$
Adresse courriel pour le reçu : _____

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de la Fraternité des Indiens du Canada. Adresse : 50, rue O'Connor, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L2

L'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) est un événement public autorisant les photos et les enregistrements audio/vidéo. En participant à l'événement, les délégués consentent à la diffusion et à la publication éventuelles de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront accepter le code de conduite pour pouvoir participer à l'événement.

N° de TPS : 13364 9848 RT0001

Les frais d'inscription ne seront plus remboursables après le 17 novembre 2025. Des frais administratifs de 50 \$ s'appliqueront en cas d'annulation.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons à l'idée de vous voir à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 2 au 4 décembre 2025

Centre Rogers • Ottawa (Ontario) • Hybride



FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

(À utiliser pour les paiements de groupe)

1	Nom du (de la) délégué(e)	Première Nation ou organisation	Adresse courriel	Type d'inscription <i>Chef/mandataire; citoyen PN; Organisation des Premières Nations; observateur/ONG; autre gouvernement; sénior (65 ans et plus); étudiant (carte); aîné; ancien combattant; média</i>	Participera : ☐ En personne ☐ En ligne
2	Nom du (de la) délégué(e)	Première Nation ou organisation	Adresse courriel	Type d'inscription <i>Chef/mandataire; citoyen PN; Organisation des Premières Nations; observateur/ONG; autre gouvernement; sénior (65 ans et plus); étudiant (carte); aîné; ancien combattant; média</i>	Participera : ☐ En personne ☐ En ligne
3	Nom du (de la) délégué(e)	Première Nation ou organisation	Adresse courriel	Type d'inscription <i>Chef/mandataire; citoyen PN; Organisation des Premières Nations; observateur/ONG; autre gouvernement; sénior (65 ans et plus); étudiant (carte); aîné; ancien combattant; média</i>	Participera : ☐ En personne ☐ En ligne
4	Nom du (de la) délégué(e)	Première Nation ou organisation	Adresse courriel	Type d'inscription <i>Chef/mandataire; citoyen PN; Organisation des Premières Nations; observateur/ONG; autre gouvernement; sénior (65 ans et plus); étudiant (carte); aîné; ancien combattant; média</i>	Participera : ☐ En personne ☐ En ligne
5	Nom du (de la) délégué(e)	Première Nation ou organisation	Adresse courriel	Type d'inscription <i>Chef/mandataire; citoyen PN; Organisation des Premières Nations; observateur/ONG; autre gouvernement; sénior (65 ans et plus); étudiant (carte); aîné; ancien combattant; média</i>	Participera : ☐ En personne ☐ En ligne
6	Nom du (de la) délégué(e)	Première Nation ou organisation	Adresse courriel	Type d'inscription <i>Chef/mandataire; citoyen PN; Organisation des Premières Nations; observateur/ONG; autre gouvernement; sénior (65 ans et plus); étudiant (carte); aîné; ancien combattant; média</i>	Participera : ☐ En personne ☐ En ligne

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons à l'idée de vous voir à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 2 au 4 décembre 2025

Centre Rogers • Ottawa (Ontario) • Hybride



CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'APN

CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

1. L'Assemblée des Premières Nations (APN) organise de temps à autre des rencontres, des rassemblements et des assemblées (événements). L'APN s'engage à offrir un environnement sécuritaire, respectueux, inclusif et accueillant où les participants sont libres d'exprimer leur personnalité authentique et de se faire entendre.
2. L'APN applique une politique de tolérance zéro à l'égard d'actes ou de paroles constituant du harcèlement (y compris sexuel), de l'intimidation, de la discrimination ou de la violence.
3. Le présent Code de conduite définit les normes de comportement attendu de la part de tous les participants ainsi que les conséquences d'un comportement inacceptable. Il s'applique à tous les événements de l'APN et aux activités qui y sont liées.
4. Tous les participants aux événements doivent aider l'APN à maintenir un espace sûr et une expérience positive pour tous. Lorsqu'un participant s'inscrit à un événement de l'APN, il doit accepter le présent Code de conduite en signant le formulaire de reconnaissance joint à l'Annexe A.

COMPORTEMENT ATTENDU DE LA PART DES PARTICIPANTS

5. Quand ils prennent part à un événement ou à une activité de l'APN, les participants doivent toujours se comporter comme suit :
 - a. faire preuve de considération, de respect et de collaboration;
 - b. être attentif à son environnement et aux autres participants, et alerter les organisateurs de l'événement en cas de comportement inacceptable;
 - c. s'abstenir de toute forme de comportement faisant appel à la violence, à la discrimination et au harcèlement pendant l'événement, y compris à l'occasion des fonctions sociales, pendant les déplacements liés à un événement de l'APN, sur les médias sociaux, au téléphone ou par courrier électronique et messages textes.

COMPORTEMENT INACCEPTABLE DE LA PART DES PARTICIPANTS

6. Voici des exemples de comportements inacceptables lors des événements de l'APN :
 - a. l'intimidation, le harcèlement, l'abus, la discrimination, le dénigrement ou la dévalorisation;
 - b. le harcèlement, c'est-à-dire tout comportement physique ou verbal non désiré blessant ou des remarques ou des plaisanteries inappropriées sur la race, la religion, le sexe, l'âge, le handicap ou tout autre motif de discrimination;
 - c. le harcèlement sexuel, c'est-à-dire tout comportement, commentaire, geste ou contact de nature sexuelle susceptible d'offenser ou d'humilier une personne ou qui pourrait, à son avis, être perçu comme imposant une condition de nature sexuelle;
 - d. la violence, définie comme tout acte, comportement, menace ou geste d'une personne envers une autre dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il cause ou menace de causer un préjudice, une blessure ou une maladie.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons à l'idée de vous voir à Ottawa!



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 2 au 4 décembre 2025

Centre Rogers • Ottawa (Ontario) • Hybride



CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'APN

CONSÉQUENCES D'UN COMPORTEMENT INACCEPTABLE

7. Les participants à qui un autre participant ou un organisateur de l'événement demande de mettre fin à un comportement inapproprié sont tenus d'obtempérer immédiatement.
8. Les comportements inacceptables ne seront pas tolérés. Les organisateurs de l'événement peuvent prendre les mesures qu'ils jugent appropriées, comme l'expulsion immédiate sans remboursement et l'interdiction de participer aux futurs événements de l'APN.
9. Si vous estimez que quelqu'un enfreint le Code de conduite et souhaitez le signaler, veuillez en informer immédiatement un organisateur de l'événement. Les organisateurs vous aideront à communiquer avec les responsables de l'APN appropriés, qui vous escorteront en toute sécurité, vous ou d'autres personnes, le cas échéant, ou vous apporteront une aide supplémentaire pour régler la situation en question. Votre anonymat sera protégé en tout temps.

Annexe « A »

Code de conduite des participants aux événements de l'APN

Je, _____, participant(e) à un événement de l'APN, déclare avoir lu, compris et accepté le code de conduite de l'APN et les autres règles et politiques applicables adoptées par les participants à l'événement, et je m'engage à :

1. exercer les responsabilités et adopter les comportements attendus énoncés dans le présent Code, en tout temps, avec la diligence, le soin et la compétence nécessaires, d'une manière raisonnable et prudente;
2. respecter et promouvoir les règles et les politiques de l'APN, y compris le présent Code et les décisions du(de la) président(e) de la rencontre et du(de la) directeur(trice) général(e);
3. me comporter dans un esprit de collaboration et de respect envers les autres participants présents à l'événement de l'APN.

Signature : _____ Date : _____

Participant(e) à l'événement de l'APN

L'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) est un événement public autorisant les photos et les enregistrements audio/vidéo. En participant à l'événement, les délégués consentent à la diffusion et à la publication éventuelles de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations.

Tous les participants devront accepter le code de conduite pour pouvoir participer à l'événement.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons à l'idée de vous voir à Ottawa!